



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2025

Excusés : Gilles BONNE (procuration à Jean-Luc BOUTIN), Pierre-Yves JACQUOT (procuration à Bruno MOUGIN)

Absents : Benjamin RENNER, Isabelle LELAY

Secrétaire de séance : Cathy BRAND

Approbation du Conseil Municipal du 10 Décembre 2024 : Contre : 1 (Céline VUILLEMIN) Pour : 12

DIA 4^{ème} Trimestre 2024 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le registre des DIA du 4^{ème} trimestre 2024.

Approbation des modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération d'Epinal :

Par délibération du 02 Décembre 2024, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur la modification des statuts entraînant l'évolution de la CAE en autorité organisatrice de la Petite Enfance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver les statuts modifiés en ce sens.

Voté à l'unanimité.

Vente fuel suite à la cession de l'immeuble 14 Route de Plombières :

Monsieur le Maire a procédé à la signature de la cession de l'immeuble 14 Route de Plombières et il reste 1500 litres de fuel dans la cuve qu'il propose de vendre aux acquéreurs au tarif de 1.10 € le litre soit un montant total de 1650 €.

Voté à l'unanimité.

Programme d'actions en forêt communale pour 2025 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme d'actions en forêt communale pour 2025 proposé par l'ONF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'inscription des travaux suivants :

- Travaux sylvicoles : 29 370 €
- Travaux d'infrastructure : 18 800 €

Voté à l'unanimité.

Modification du règlement de vente amiable de bois issus de forêts soumises et non soumises et tarifs lots de nettoyage :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des modifications à apporter au règlement de vente amiable soit :

- Suppression du chèque de caution de 140 €
- Le lot de chablis ou quartiers de hêtre ou de chêne d'un minimum de 10 stères sera facturé à l'attribution à 140 € + un éventuel solde à la réception si dépassement des 10 stères.

Voté à l'unanimité.

Convention de location d'une partie de la parcelle communale B977 à la société VALOCIME SAS :

La société VALOCIME est intéressée pour prendre à bail l'emplacement de 71 m² actuellement occupé par la société HIVORY à compter du 01/04/2033.

Une indemnité de réservation de 1600 € sera versée à la commune.

Un loyer annuel de 11000 € avec une indexation fixe annuelle de + 0.5 % est promis à compter du 01/04/2033 (7000 € actuellement avec la société HIVORY).

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

- Jean-Luc BOUTIN présente au Conseil Municipal l'évolution des consommations électriques suite aux investissements réalisés depuis 2021 ainsi qu'un bilan des dépenses d'électricité, de gaz et de plaquettes forestières en 2024.
- Des travaux seront réalisés sur le ruisseau de la Niche sur le secteur des Trayes par l'association Jeunesse et Culture en collaboration avec la société de pêche et l'OFB.
- Les deux logements vacants seront reloués à compter du 17 Janvier et du 25 Janvier.
- La vente de l'immeuble Route de Plombières a été signée pour un montant de 100 000 €.
- Des travaux sur le réseau d'eau potable ont eu lieu Chemin de la Roche, ainsi qu'une réparation de fuite sur le Pranzieux.
- Deux épisodes de neige et de verglas ont été gérés par les employés communaux. (aucun contrat n'a été signé avec une société extérieure).
- L'association Hird d'Ull a demandé l'utilisation de la salle des associations pendant la période hivernale, une réponse positive leur a été apportée.
- Une demande de soutien du groupe scolaire pour l'organisation de la cérémonie du Maquis du Haut du Bois avait été demandée par les organisateurs ; le directeur a

préférée refuser étant donné que le groupe scolaire est déjà investi dans la cérémonie de Noiregoux à Saint Nabord.

- Un atelier mobilité a été organisé par la CAE. Monsieur le Maire propose qu'en prévision d'un nouveau contrat de transport, soient étudiés les besoins pour se rendre à Arches et Pouxoux.
- Le règlement du Plan Local d'Urbanisme est actuellement passé en revue afin d'envoyer ses modifications au bureau d'études EOLIS. Dans le cadre de sa mise en compatibilité avec le SCOT, une modification simplifiée sera prochainement réalisée.
- Les travaux d'installation d'une chaudière à plaquettes au sein du groupe scolaire débuteront prochainement. L'aménagement d'un silo commencera pendant les vacances de Février.
- Des dégradations ont eu lieu sur la scène Hêtre Zen.
- Des dégradations des accotements de la Rue du Savron et de la Route de Remiremont ont été remarquées.
- Le nettoyage de printemps aura lieu le 29 Mars. Le matériel a été commandé au Conseil Départemental.
- Un rdv avec le lycée Malraux est programmé afin de faire le point sur le reste du bois du projet Hêtre Zen et le bois nécessaire pour la réalisation du pas à pas au Bambois.
- Deux dates ont été retenues pour l'inauguration du Hêtre Zen : le 31 Mai ou le 07 Juin. Un cinéma en forêt pourrait être organisé le même jour avec FODEX. Une concertation avec l'association Hird d'Ull est également en cours.
- Le forum des associations pourrait avoir lieu le même jour que la kermesse de l'école. Une concertation est en cours avec l'association Les Amis de l'Ecole.
- Des plaques de glace ont été retirées Rue du Savron et Rue de Voirgimont.

Levée de séance à 22h